



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2020 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme le 30 janvier 2021 par visioconférence

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires en vigueur, l'assemblée générale annuelle 2020 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) n'a pu avoir lieu à Châtillon-sur-Seine comme initialement prévu ; elle s'est tenue en visioconférence le samedi 30 janvier 2021.

Avaient préalablement reçu **par voie électronique un courrier d'invitation à l'AG avec ordre du jour** :

- chacun des présidents des **clubs FFCT de Côte-d'Or** ainsi que **le représentant des Membres Individuels (M.I.)**
- Mr Jean-Claude GIROUD, Président du Coreg de Bourgogne-Franche-Comté.
- Mme Marie-Christine LONJARET et Mr Guy VARIOT, les 2 censeurs aux comptes du Codep 21
- Mme Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Tourisme, vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Mr Bernard TERMELET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Côte-d'Or (CDOS 21)

Les présidents de clubs ainsi que le représentant des M.I. avaient également reçu par voie électronique l'ensemble des rapports à approuver, la liste des candidats, l'ensemble des rapports des commissions, ainsi que les instructions pour le vote électronique.

Liste des personnalités invitées et présentes :

- Mme Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Tourisme, vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Mr Bernard TERMELET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Côte-d'Or (CDOS 21)
- Mme Marie-Christine LONJARET, Censeuse aux comptes du Codep 21
- Mr Guy VARIOT, Censeur aux comptes du Codep 21

Membres du Comité Directeur présents : les élus de 2020 à savoir Hervé BAUDON, Anne-Marie BOURDILLAT, Bernard BOURDILLAT, Bernard BRIDANT, Luc CHAUDRON, Philippe CHUDZIAK, Christian DESBOIS, Dominique GUERNIC, Yann LONJARET, Jean-Paul MARTINET, Michel REGNAULT, Jacques ROUGET, Martine THEVENARD, Éric VERET, ainsi que les 2 nouveaux membres élus à cette AG à savoir Thierry BELLOIR et Philippe BRACON.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT

DIJON
métropole



Quorum : contrairement aux AG précédentes tenues en présentiel, les votes de cette AG ont eu lieu par voie électronique entre le vendredi 22 et le vendredi 29 janvier 2021, préalablement à la visioconférence du 30 janvier. A noter que toutes les structures se sont exprimées sur l'ensemble des rapports et sur les 15 candidatures proposés au vote. Avec 100% des voix exprimées, le quorum était plus que largement atteint, permettant la validation de l'AG, sans même tenir compte des présents à la visioconférence.

Sur les 37 structures invitées (dont le groupement des Membres Individuels), 28 clubs étaient présents à la visioconférence.

Voir la liste des membres présents en annexe 1.

Avant de dévoiler le résultat des votes, l'assemblée générale en visioconférence s'est déroulée comme à son habitude suivant l'ordre du jour prévu.

Le Président Jean-Paul MARTINET ouvre alors la séance à 10 heures en remerciant Mr le Maire de Châtillon-sur-Seine et le club Châtillon Cyclotouriste qui avaient accepté d'accueillir notre Assemblée Générale en présentiel avant que la pandémie n'en décide autrement. Il remercie également les personnalités présentes. Puis il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport d'activités
- 3) Rapport financier 2020 + Budget prévisionnel 2021
- 4) Rapport des censeurs aux comptes
- 5) Résultats des votes
- 6) Intervention des personnalités
- 7) Récompenses Fédérales
- 8) Questions des clubs
- 9) Rapport des différentes commissions

1) Rapport moral :

Le Président Jean-Paul MARTINET fait alors lecture de son rapport moral (**voir annexe 2**).

2) Rapport d'activités :

Le rapport d'activités est présenté par la secrétaire Anne-Marie BOURDILLAT (**voir annexe 3**).

3) Rapport financier 2020 et budget prévisionnel 2021 :

Le rapport financier 2020 et le projet de budget 2021 sont présentés par le trésorier Christian DESBOIS (**voir annexe 4**).

4) Rapport des censeurs aux comptes :

Mme Marie-Christine LONJARET et M. Guy VARIOT, censeurs aux comptes, présentent le rapport des censeurs relatif aux comptes 2020 du Codep (**voir annexe 5**).

5) Résultats des votes :

Le vote des rapports et l'élection des membres du Comité Directeur ont été confiés à une société extérieure (EuroVote) sous contrôle d'un huissier afin d'en assurer la confidentialité. Ce vote s'est déroulé du vendredi 22 au vendredi 29 janvier 2021.

Nombre de votants : 37, représentant au total 126 voix. Il est à noter que 100% des clubs ont voté.

Composition du bureau de vote : Philippe MATHELY (AS Quétigny) a été désigné comme responsable du dépouillement, assisté par 2 scrutateurs, Jean-Claude ENRIETTO (ASC Chevigny) et Christian STOCKLOSA (Cyclo Club du Val d'Is).

Les 2 nouveaux membres élus au Comité Directeur pour la nouvelle olympiade 2021-2024 se présentent :

- Thierry BELLOIR (club de Chevigny-St-Sauveur)
- Philippe BRACON (club de Cyclotille Genlis)

Présentation des résultats des votes qui marquent, à une très large majorité, l'approbation de tous les rapports.

Election des membres du Comité Directeur pour l'olympiade 2021-2024. Les 15 candidats sont élus à une très large majorité

Voir les résultats des votes en annexe 6.

6) Résumé des interventions des personnalités :

- La parole est donnée à **Madame Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme.**

Mme CANO souligne les progrès faits par toutes les structures (Coreg, Codep et Clubs) en termes de "numérique" et visioconférence, afin de continuer à communiquer malgré la pandémie. Elle félicite les clubs qui ont pu organiser leurs randonnées en respectant les mesures sanitaires en vigueur et souligne le risque de repli sur soi si on n'organise plus rien. Le kit communication a fait l'objet de 70% de demandes des clubs au niveau national. La manifestation réservée aux Féminines "Toutes à vélo" à destination de Toulouse annulée en 2020 est reportée au 12 septembre 2021. L'année dernière 3 groupes de féminines se sont tout de même rendus à Toulouse, dont un groupe de Belges qui a terminé son périple à 80 km de l'arrivée afin d'éviter la quarantaine à son retour en Belgique.

Mme CANO souligne que les retombées de la Semaine Fédérale de Dijon en 2016 sont encore présentes 4 ans plus tard sous forme de réserves financières qui peuvent aider à développer des actions en faveur du cyclotourisme.

Afin de dynamiser nos clubs, il nous faut accueillir de nouveaux adhérents (ne pas hésiter à se servir de tous les moyens mis à notre disposition). En fonction des mesures sanitaires en vigueur, les clubs peuvent organiser leurs randonnées en limitant par exemple le nombre de participants à 100 afin d'éviter la déclaration en préfecture et/ou en étalant leur manifestation sur la journée afin d'éviter l'effet de masse.

Mme CANO termine son intervention en soulignant que le gravel se développe de plus en plus dans notre région.

➤ La parole est donnée à **Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Tourisme.**

Mme BONNET-VALLET salue l'action du Codep et des Clubs. Côte-d'Or Tourisme s'appuie sur les associations (100 000 Côte-d'Ors sont impliqués dans différentes associations). 344 associations en 2020 ont reçu un soutien financier pour plus de 2 millions d'euros de la part de Côte-d'Or Tourisme.

Côte-d'Or Tourisme continue à développer des infrastructures avec, entre autres, la poursuite du schéma départemental vélo (la liaison entre Lamarche-sur-Saône et Dijon). Le développement de chaque section cyclable supplémentaire doit se faire en concertation avec les élus locaux et les agriculteurs afin que chacun se l'approprie et afin d'éviter les tensions. Elle souligne les remarques concernant l'Eurovélo 6 (Damparis-Dôle-Mulhouse) concernant le revêtement moins bon en Côte-d'Or que dans le Jura. Elle mentionne les travaux de réfection sur la voie bleue (V50) à hauteur de Flammerans. La liaison St-Jean-de-Losne – Dijon reste une priorité. Les cyclotouristes pourraient arriver à St-Jean-de-Losne par bateau et rejoindre Dijon à vélo.

La crise sanitaire a encouragé ce mode de déplacement. Côte-d'Or Tourisme a lancé "le manifeste pour un tourisme durable" qui propose une nouvelle façon de voyager plus respectueuse de l'environnement et qui permet de découvrir les sites touristiques de notre région.

➤ La parole est ensuite donnée à **Mr Jean-Claude GIROUD, Président du Comité Régional de Cyclotourisme de la région Bourgogne Franche-Comté.**

Il mentionne la fin de l'Olympiade et invite les clubs à participer à l'Assemblée Générale du Coreg qui se tiendra en visio le 7 février. Il adresse ses félicitations au Codep 21 pour son dynamisme et souligne la participation d'un nouveau membre élu au Codep 21 et au Coreg BFC. Il fait part également d'un nouveau club en Côte-d'Or qui est en cours d'affiliation auprès de la FFCT. Nous devons mettre l'accent sur les formations, même si elles doivent se faire en visio.

➤ La parole est donnée à **Mr Bernard TERMELET, Président du CDOS.**

Mr TERMELET remarque que malgré la pandémie, les clubs de vélo sont restés tout de même actifs. Il nous informe que depuis le 1^{er} janvier 2021 le CDOS dépend de l'Education Nationale et non plus de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Le personnel reste inchangé. Il mentionne une AG extraordinaire à venir : le 11 février pour la modification des statuts (augmentation du nombre de membres). Le CDOS est à la recherche d'une dame pour représenter les sports de pleine nature. N'hésitez pas à contacter Mr TERMELET si vous êtes intéressée.

La formation secourisme PSC1 continue d'être partiellement financée par le CDOS, tout comme la formation comptable Casico. Elle se fait en visio pour la partie théorique.

Une journée olympique est programmée d'ici le mois de juin. Les activités étaient jusqu'à la pandémie réalisées au Creps Mirande. En 2021, les actions seront effectuées dans 6 collèges du département. Le Codep peut s'impliquer dans la démarche qui consiste, entre autres, à intervenir pendant 40 mn dans les écoles (pour parler de la sécurité routière ou d'autres sujets).

7) Récompenses :

En raison du contexte sanitaire, les récompenses ne peuvent pas être remises cette année en présentiel. Le Président Jean-Paul MARTINET donne la liste des adhérents ayant obtenu la distinction fédérale « Mérite du Cyclotourisme » au titre de l'année 2020 (**voir annexe 7**).

8) Questions des clubs : (**voir annexe 8**)

9) Rapports des commissions : (**voir annexe 9**)

Chaque responsable de commission présente alors le rapport d'activité 2020 de sa commission :

- Commission Sécurité (Eric VERET)

Ajout d'un commentaire de la part des Chantalistes SC : merci au Codep et à Eric Veret (Commission Sécurité) pour la remise en place d'un bateau au niveau du Pont Eiffel très apprécié par les cyclistes du quartier. Cet aménagement a pu se réaliser grâce à l'action de la Commission Sécurité du Codep auprès de Dijon Métropole.

Une action va être relancée concernant la piste cyclable au niveau de la SNCF vers le Pont Kennedy. Le Codep sera sollicité pour appuyer cette action auprès de la Métropole

Jacques ROUGET regrette qu'une demande de récompense « Ruban Bleu de la Sécurité » ait été refusée par la commission Sécurité de la FFCT.

- Commission VTT (Bernard BOURDILLAT)
- Commission Formation (Bernard BRIDANT et Jacques ROUGET)
- Commission Jeunes (Luc CHAUDRON)
- Commission Féminines (Martine THEVENARD)
- Commission Statistiques (Dominique GUERNIC)

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h00.

Jean-Paul MARTINET
Président du Codep 21

Anne-Marie BOURDILLAT
Secrétaire



Comité Départemental de Côte-d'Or
de la Fédération Française de
Cyclotourisme

Détail des annexes au compte rendu de l'Assemblée Générale 2020 du Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or

Tenue le 30 janvier 2021 en visioconférence



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



N° Struct.	Nom Structure	Nom	Prénom	Pré-sent	Absent non représenté
00022	CYCLOTOURISTES BOURGUIGNONS	CHABEUF	Michel	X	
00688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	GERARDIN	Norbert	X	
00688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	LONJARET	Yann	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BROUSSE	Chantal	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BROUSSE	Jean-Marie	X	
00694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	LONJARET	Marie-Christine	X	
00963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	BOURDILLAT	Anne-Marie	X	
00963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	BOURDILLAT	Bernard	X	
00963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	CHARLOPIN	Bernard	X	
00963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	DIOT	Christian	X	
00963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	MARTINET	Jean-Paul	X	
01490	ASSOCIATION SPORTIVE SIMEL	LE GOUEDEC	Gilles		X
01813	LES CYCLOS DU PAYS D ARNAY	PEILLON	Micheline	X	
01899	A S C V E C	BRIDANT	Bernard	X	
01899	A S C V E C	CHAUDRON	Luc	X	
01899	A S C V E C	THEVENARD	Martine	X	
02009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	BAUDON	Hervé	X	
02009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	BAUDON	Philippe	X	
02099	ASPTT CYCLO DIJON	COURDIER	Jean	X	
02278	U.S.C. VENAREY LES LAUMES	BAGNARIOL	Bruno		X
02379	VELO CLUB SEURROIS	VERPAUX	Pascal		X
02404	BEAUNE CYCLOS	BALECH	Michel		X
02452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	BELLOIR	Thierry	X	
02452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	GUERNIC	Dominique	X	
02452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	ENRIETTO	Jean-Claude	X	
02452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	ROUGET	Jacques	X	
03073	A L CULTURE LONGVIC	PREVOST	Gérard	X	
03322	CHATILLON CYCLOTOURISTE	SAINTEMARIE	Patrick	X	
03560	ASC ST APO	VERET	Eric	X	
03614	CYCLO RANDONNEUR AUXONNAIS	CUZZOLIN	André	X	
04103	CYCLO ST USAGE	VARIOT	Guy	X	
04158	SAULIEU VELO CLUB	BIZET	Pierre	X	
04469	ASSOC CYCLO TOURIS SELONG	CHUDZIAK	Philippe	X	
04750	CLUB BRAZEY CYCLOS	PERRON	Dominique		X

N° Struct.	Nom Structure	Nom	Prénom	Pré-sent	Absent non représenté
05035	CYCLO CLUB DU VAL D IS	STOCKLOSA	Christian	X	
05268	CYCLO CLUB BELLENEUVOIS	ERNSTBERGER	Michel		X
05408	C.C. STE MARIE LA BLANCHE	BERINGER	Annie		X
05687	CYCLO VTT LOISIRS NOLAY	RENAU	José		X
06385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	BASSARD	David	X	
06385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	DESBOIS	Christian	X	
06609	AMICALE DES DIAGONALISTES	AUSSILLOU	Bernard	X	
06644	UNION CYCLO DE CHENOVE	ROZE	Jean-Louis	X	
06950	AS QUETIGNY	MATHELY	Philippe	X	
07219	VELO CLUB SEMUROIS	DURUPT	Claude	X	
07432	CYCLOTILLE GENLIS	BRACON	Philippe	X	
07502	LES PIERRES QUI ROULENT	VIGOT	Serge	X	
07644	RANDONNEURS VILLERS - LES - POTS	BESSON	Philippe	X	
07947	ASL AISEREY	MARCHAND	Michel	X	
08024	AMICALE CHU DIJON	BRIGATTI	Eric	X	
08159	TANDEM CLUB DIJONNAIS	BRAM	Denis	X	
99021	MEMBRES INDIVIDUELS	REGNAULT	Michel	X	
	AMICALE CYCLO-CARDIAQUES	LESCURE	Pierre	X	



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

ASSEMBLEE GENERALE 2020 - Samedi 30 janvier 2021

Rapport moral

Mesdames et Messieurs les Présidents, Chères Amies Cyclotouristes, Chers Amis Cyclotouristes,

Tout d'abord, je voudrais dire un grand merci au club de Châtillon-sur-Seine et à son Président, ainsi qu'à M. le Maire, qui avaient proposé de nous accueillir pour notre Assemblée Générale 2020. Mais devant les incertitudes en rapport avec la crise sanitaire le Comité Directeur du Codep a décidé de la réaliser en visio-conférence. C'est pour cela que je propose avec plaisir au club de Châtillon-sur-Seine de nous accueillir pour l'AG 2021. Cette option sera à valider par le futur Comité Directeur.

Je voudrais dire aussi un grand merci à M. Jacques Rouget à qui je succède en tant que Président de cette Assemblée. Je vous avoue que, contrairement à Jacques, je ne tiendrai pas la barre pendant 18 ans. Je vous avoue également que je ne serai pas aussi volubile... Mais comme lui, je souhaite animer et conduire notre Codep en fixant des objectifs de progrès et de développement de notre activité cyclotourisme et vélo pour tous, en assurant à nos clubs tout notre soutien en ce sens.

Je ne peux pas commencer cette Assemblée Générale sans avoir une pensée émue pour nos amis cyclos qui nous ont quittés cette année, ou pour ceux d'entre nous qui ont perdu un parent, un proche et pour ceux qui sont frappés par la maladie. Je sais combien la famille cyclotouriste sait entourer les siens dans ces moments difficiles, tant les liens d'amitié qui se tissent dans nos clubs sont forts.

Cette année 2020 restera gravée dans nos mémoires. En effet, fin 2019 nous sommes informés qu'un virus se répand en Chine. Cette information, pour nous qui sommes à des milliers de kilomètres de la Chine, dans un premier temps ne nous perturbe pas trop. Mais à peine deux mois plus tard, commence à courir le bruit d'un confinement. Cette mesure entre alors en vigueur le 17 mars et se termine le 11 mai, avec les contraintes que vous connaissez (gestes barrières, masques, groupe de personnes limité, etc...).

Notre calendrier s'en est trouvé très perturbé. Face aux contraintes d'organisation préconisées par les autorités sanitaires, la majorité de nos clubs ont annulé leurs randonnées.

Deux clubs ont pu organiser la leur avant le premier confinement : le CL Marsannay et l'ASC Chevigny.

Page 1/4



Deux autres clubs ont réussi, en maîtrisant les règles sanitaires préconisées, à organiser leur manifestation : les Chantalistes SC et le VCPA Pouilly-en-Auxois. Pour les Chantalistes SC, malheureusement les dieux de la météo n'avaient pas décidé d'être conciliants. Pour le VCPA Pouilly, une météo plus clémente a permis de rassembler plus de 250 randonneurs. Félicitations à ces deux clubs.

Nous pensions en avoir terminé avec ce fléau, mais pas question de retrouver notre liberté. En effet, face à une recrudescence de cette pandémie, nous voilà de nouveau confinés du 30 octobre au 1^{er} décembre.

Autres perturbations inhérentes à ces confinements :

- Les conventions de pré-accueil : six clubs avaient présenté des projets (ASC St Apo, ASC Chevigny, AS Quétigny, Chantalistes SC, USC Venarey les Laumes et VCPA Pouilly-en-Auxois). Seuls trois clubs ont pu faire aboutir leur projet (AS Quétigny, ASC Chevigny et VCPA Pouilly-en-Auxois). Félicitations à ces six clubs qui œuvrent au développement de l'accueil pour tous.
- Des difficultés pour la majorité des clubs qui organisent leur AG dans la période de fin d'année et aux invitations desquels notre Codep se fait un plaisir de répondre présent.
- Les formations initiées par notre Codep : pour cette année 2020, quatre formations étaient prévues et seule la formation "dirigeant club" a pu être réalisée. Les formations "animateur club", "GPS cartographie numérique" et "sport – santé" ont été annulées.
- Le critérium départemental du Jeune Cyclo qui était prévu le 29 mars à Selongey a été annulé également.

Malgré tout, il y a un motif de satisfaction dans cette période de découragement : c'est une légère augmentation de nos effectifs en 2020.

En effet, après la chute des adhérents en 2017 nous restons en progression. Certes elle ne nous permet pas de retrouver le niveau de 2016 mais nous donne l'espoir d'une nouvelle dynamique.

Notre effectif 2020 est de 1337 licenciés (+ 14 par rapport à 2019) soit une augmentation de 1%. Il faut préciser que cette progression est due essentiellement, et c'est encourageant, à nos féminines avec une augmentation de + 15 soit + 5.5% par rapport à 2019.

Merci à notre COREG qui, depuis deux ans, donne un coup de pouce en prenant en charge le coût des licences pour les féminines qui adhèrent pour la première fois à un club ou celles qui sont de retour après cinq ans d'absence.

Avec 271 dames pour 1066 messieurs, nos féminines représentent plus de 20% de nos effectifs (chiffre supérieur à la moyenne nationale de 17,1%).



Quant à nos jeunes (- de 18 ans) les effectifs sont sensiblement en baisse par rapport à 2019 (22 pour 25). Cet état de fait veut dire que nous avons une marge de progrès par rapport au recrutement des jeunes, et bien que nous disposions déjà d'encadrants qualifiés, il faut mettre l'accent sur la formation d'éducateurs (animateur club, initiateur club, moniteur fédéral). J'invite donc les clubs à motiver leurs adhérents qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur club en les poussant à faire ces formations.

Une formation "animateur club" sera programmée dans le courant de l'année 2021 en fonction de la latitude que nous laissera la crise sanitaire.

Il est nécessaire que nos clubs se structurent pour pouvoir accueillir les jeunes. Il faut les rajeunir. En effet, les licenciés de moins de 40 ans représentent seulement 18,1% de nos effectifs. Nous avons de superbes terrains de jeu à proposer à nos jeunes et il est dommage que nous les laissions vides. Bien entendu si nous voulons amener des jeunes dans nos clubs, il faut aller les chercher là où ils sont c'est-à-dire dans les structures locales telles que les écoles, les centres sociaux et de loisirs etc...

La période de crise sanitaire que nous vivons actuellement n'est pas porteuse d'espoir et conduit à la démotivation en raison de la crise socio-économique qui en découle. Mais il faut positiver et penser que nous retrouverons des instants meilleurs et que nous pourrons à nouveau nous rassembler et profiter de ces moments de découverte de nos territoires avec nos vélos et la convivialité qui les entoure car "à vélo tout est plus beau".

Effectivement "A vélo tout est plus beau", ce n'est pas qu'un slogan.

En effet notre Fédération, par le biais d'une **campagne de promotion nationale**, a proposé aux clubs des kits de communication pour leur donner toutes les clés afin de les accompagner et les soutenir pour réussir l'accueil grand public et de nouveaux licenciés.

Seuls quinze clubs en ont fait la demande, soit un peu plus d'un tiers (ce qui correspond à la moyenne nationale), c'est probablement dû au fait que cette campagne a été lancée fin juillet.

Je rappelle que les clubs peuvent retrouver tous les outils en se connectant sur <https://kitcommunication.ffvelo.fr/> ce qui leur permet de promouvoir notre activité auprès du plus grand nombre.

Avec la crise sanitaire, bon nombre de nos concitoyens se sont remis à la pratique du vélo comme moyen de transport, que ce soit pour aller au travail, pour faire des courses, etc... **Donnons-leur l'envie de la pratique loisirs** et de venir rejoindre un club où ils pourront découvrir d'autres horizons.

De nombreux moyens d'accueil existent (conventions de pré-accueil, cyclo-découvertes, fête du vélo devenue cette année "Mai à Vélo" dans le cadre d'une campagne nationale). Sachez les utiliser.



Nos objectifs 2021 sont, malgré l'écho que risque d'avoir la crise sanitaire, que nos clubs gardent leur dynamisme et leur convivialité et qu'à partir des activités proposées, chacun trouve son plaisir sur son vélo, soit en sportif sur grandes ou courtes distances, soit en famille sur des parcours adaptés, à une allure raisonnable pour profiter de nos sites touristiques. Le Cyclotourisme est une activité de plein air qui s'adresse à tous, quels que soient l'âge et le potentiel physique.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans remercier nos partenaires :

- La Mairie de Dijon qui met à notre disposition gratuitement un lieu de rassemblement de notre Codep à la Maison des Associations où nous tenons nos réunions.
- Le CDOS qui, entre autres, nous facilite les formations au secourisme PSC1.
- Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or qui, depuis plusieurs années dans le cadre de sa politique en faveur des sports de nature et d'une convention renouvelée annuellement, nous verse une subvention de 5000 €.

Je tiens aussi à remercier toute l'équipe de votre Codep, qui travaille avec grand professionnalisme particulièrement reconnu par notre principal partenaire, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et par tous les institutionnels.

Mes remerciements vont enfin à vous, présidents, dirigeants et licenciés des clubs pour votre engagement et en espérant que vous puissiez reprendre toutes vos activités en toute sérénité.

La saison des vœux se termine, aussi je souhaite à chacun de vos adhérents et à chacun de vos clubs, d'être des ambassadeurs du Cyclotourisme, en communiquant auprès de vos proches et amis, auprès des élus de vos communes et Communautés de Communes, de vos cantons, des Offices de Tourisme et de tous les acteurs du tourisme de vos secteurs et leur dire que :

« A VELO TOUT EST PLUS BEAU ! »

Chères amies cyclotouristes, chers amis cyclotouristes, à tous, je souhaite une belle saison 2021.

Le Président

Jean-Paul MARTINET





Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

ASSEMBLEE GENERALE 2020 - Samedi 30 janvier 2021

Rapport d'activités 2020

Le fonctionnement du CODEP avec ses différentes réunions

Lors de la dernière AG 2019 du 1^{er} février 2020 à Comblanchien, quatre nouveaux candidats ont été élus et sont venus compléter le Comité Directeur de votre CoDep pour l'année 2020.

Accueil des nouveaux élus :

Hervé BAUDON du club des Cyclos Randonneurs Montbarfois
Bernard BRIDANT du club de l'ASC Varois et Chaignot
Dominique GUERNIC du club de l'ASC Chevigny
Michel REGNAULT des Membres Individuels de Côte d'Or.

La 1^{ère} réunion du comité directeur du 21 février 2020 a permis de constituer le nouveau bureau :

Election du nouveau bureau : ont été élus à l'unanimité

Président : Jean-Paul Martinet
Vice-Présidents : Jacques Rouget - Eric Veret
Secrétaire : Anne-Marie Bourdillat
Secrétaire-Adjoint : vacant
Trésorier : Christian Desbois

Membres des commissions :

Féminines : Martine Thévenard - Anne-Marie Bourdillat - Dominique Guernic
Formation : Jacques Rouget - Bernard Bridant - Pascal Huguenot - Yann Lonjaret
Gravel : Yann Lonjaret - Hervé Baudon
Jeunes : Luc Chaudron - Philippe Chudziak - Hervé Baudon - Yann Lonjaret - Bernard Bridant



Sécurité : Eric Veret - Bernard Bridant
Séjours : Pascal Huguenot - Michel Regnault
Sports adaptés : Martine Thévenard - Michel Regnault - Luc Chaudron
Sport santé : Yann Lonjaret
Statistiques : Dominique Guernic
VTT : Bernard Bourdillat – Luc Chaudron
Webmaster : Bernard Bourdillat – Anne-Marie Bourdillat

Réunions Comité Directeur :

Le Comité Directeur s'est réuni les 13 janvier, 3 juillet et 18 septembre 2020 à la Maison des Associations à Dijon et le 21 décembre 2020 en visio-conférence.

Autres réunions en 2020 :

Un bureau réduit s'est réuni les 9 janvier (établissement du budget), 23 janvier (contrôle des comptes), 27 janvier (préparation de l'AG 2020).

Le 1^{er} février : AG à Comblanchien.

Différentes réunions de préparation ont eu lieu les 27 et 28 février ainsi que les 2 et 10 mars au sujet du projet de randonnée GRAVEL.

Le CODEP et le COREG Bourgogne Franche-Comté

Participation du CoDep (Président et nombreux membres) le 9 février 2020 à AUXONNE à l'Assemblée Générale 2019 du CoReg Bourgogne Franche-Comté.

Le CoDep a participé aux réunions du comité régional FFCT de Bourgogne-Franche-Comté les 13 juin (visio-conférence), 3 octobre au CRIR à Dijon et 28 novembre (visio-conférence).

Son délégué "jeunes" Luc CHAUDRON était présent les 5 et 6 septembre au rassemblement jeunes à Salives.

Le CoDep a restitué fin septembre au CoReg le kit éducation routière qui était entreposé chez notre délégué "jeunes" qui en faisait usage lors de ses animations.

Le CODEP et la Fédération

Le Président était présent à l'assemblée générale de la FFCT le 12 décembre 2020 (téléconférence).

Le CODEP et les Jeunes

Le critérium départemental du jeune cyclotouriste CDJC que le club de SELONGEY s'était proposé d'accueillir le dimanche 29 mars n'a pu se dérouler pour cause de crise sanitaire et confinement.

Participation de notre délégué "jeunes" Luc CHAUDRON au rassemblement jeunes à Salives (21) organisé par le CoReg les 5 et 6 septembre.



Siège Social : Maison des Associations -Boîte U6 – 2 Rue des Corroyeurs – 21000 Dijon

Le CODEP et les clubs de Côte-d'Or

Le CoDep s'est toujours voulu proche de ses clubs, en répondant à leurs interrogations et sollicitations (démarches et saisies diverses, assurances, remise de la liste des licenciés des clubs aux organisateurs de randonnées, déclarations diverses, etc...)

Le CoDep représenté par Jacques ROUGET a répondu aux invitations des AG des clubs suivants : Seurre le 11 janvier, Is-sur-Tille le 17 janvier, Sainte-Marie la Blanche le 18 janvier, VCPA Pouilly le 25 janvier, Longvic le 31 janvier, Tandem Club Dijonnais le 1^{er} février, Chatillon-sur-Seine le 2 février.

Le CoDep (Jacques ROUGET et Jean Paul MARTINET) était présent le 8 février à DIJON à la réunion des Membres Individuels (MI) où Michel RABUTEAU a souhaité mettre fin à son rôle de représentant. C'est Michel BOCHARD qui lui a succédé.

Le CODEP et la Formation

L'année 2020 a été très perturbée par la crise sanitaire ce qui a eu pour impact la désorganisation de notre programme de formation, en effet, était au programme :

- 1 stage Dirigeant
- 1 stage Educateur
- 2 stages spécifiques.

Ces formations seront reprogrammées sur l'année 2021.

Le stage Dirigeant Club a eu lieu le 22 février à la Maison des Associations de Dijon, animé par Jacques ROUGET et Jean-Paul MARTINET. Ce sont 18 licenciés de 10 clubs de Côte-d'Or qui ont participé à cette journée. Cette formation a été particulièrement appréciée par les participants.

Le stage Educateur Animateur Club

Programmé les 17 et 24 octobre 2020 à SELONGEY, il a dû être annulé pour cause de confinement.

Le stage spécifique "cartographie numérique" qui devait avoir lieu le 31 octobre a été annulé, pour la même raison, malgré les 25 inscriptions reçues.

Le stage spécifique "Sport – santé" qui devait avoir lieu le 19 décembre a été annulé également.

Les formations PSC1 dispensées par l'ADPC (Protection Civile de Côte-d'Or) font toujours l'objet d'une aide financière de la part du CoDep et du CDOS. Bien entendu la crise sanitaire a fait que pour cette année 2020 seulement cinq stagiaires ont été formés, nous espérons que pour 2021 de nombreux licenciés pourront suivre cette formation.



Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 – 2 Rue des Corroyeurs – 21000 Dijon

Le CODEP et le CDOS (Comité Départemental Olympique Sportif)

Le 2 mars, présentation au CDOS (président et salarié) de Jean-Paul MARTINET, nouveau président du Codep de Côte-d'Or de cyclotourisme.

Le 20 février, soirée "Emplois sportifs" : participation de Jacques ROUGET sur invitation du CDOS, organisée par l'Université de Bourgogne UFR STAPS.

Participation du Président Jean-Paul MARTINET à l'AG du CDOS le 28 mai par visio-conférence.

Le CODEP et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Le 25 février, ont été transmis à la DDCS la nouvelle liste des membres du CODEP et la constitution du nouveau bureau.

Le CODEP et la Préfecture/DDT

La traditionnelle rencontre annuelle entre le CoDep et les services de la Préfecture (DDT- sécurité routière, manifestations sur la voie publique) n'a pu avoir lieu cette année. Néanmoins le Codep a précisé qu'il répondrait à toute invitation dès que la situation le permettra et qu'il resterait à la disposition de la Préfecture en tant que délégué pour répondre aux problèmes suscités de part et d'autre.

Le CODEP et les Députés de Côte-d'Or

Le 16 janvier, participation de Jacques ROUGET aux vœux de Mme Fadila Khatabi.

Le 30 janvier, entretien de Jacques ROUGET avec le secrétariat de M. Didier PARIS au sujet de l'AG du Codep à Comblanchien.

Le CODEP et le Conseil Départemental

- 8 janvier, participation de Jacques ROUGET à la cérémonie des Vœux du Président François SAUVADET.
- 14 janvier, participation de Jacques ROUGET à la soirée « Côte-d'Or Performances » organisée par le Conseil Départemental et le CDOS.
- 21 janvier, participation de Jacques ROUGET aux quatrième Assises du Bénévolat du Conseil Départemental.
- 29 janvier, participation de Jacques ROUGET à la réunion Conseil Départemental / Côte-d'Or Tourisme pour un programme « 2020, année de la nature en Côte-d'Or ».
- 9 novembre, interrogation du Conseil Départemental au sujet du projet « La Seine à Vélo » qui pourrait permettre à la Véloroute de rejoindre la source de la Seine depuis Paris.



Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 – 2 Rue des Corroyeurs – 21000 Dijon

- 14 décembre, entretien avec le service Sport, Jeunesse, Solidarité au sujet du projet Jeunes "Bulles de Sport".
- 17 août 2020, signature de la Convention CD/CoDep pour l'année 2020 par laquelle le CoDep prenait trois engagements :
 - ✓ assister les communautés de communes pour favoriser la création et la surveillance de circuits VTT avec maintien d'une équipe de baliseurs,
 - ✓ assurer la formation de dirigeants et éducateurs pour ses clubs,
 - ✓ proposer des animations vélo à destination de la jeunesse, des publics spécifiques et du grand public.
- Tenue d'un stand CoDep/FFCT au Salon des Séniors prévu à l'origine les 9 et 10 avril puis reporté aux 1er et 2 octobre au Palais des Expositions, avant d'être annulé pour cause de crise sanitaire.

Le CODEP et Côte-d'Or Tourisme (CDT)

Le 22 janvier, participation de Jacques ROUGET à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Côte-d'Or Tourisme dans les locaux du Conseil Départemental à Dijon. Principal objet : la modification des statuts.

Le 30 juin, participation du Président Jean-Paul MARTINET à l'Assemblée Générale de Côte d'Or Tourisme par visio-conférence.

Le CODEP DIJON et DIJON METROPOLE

Le 10 janvier, le Codep représenté par Jacques ROUGET était présent à la cérémonie des voeux de M. François REBSAMEN, Maire de DIJON et Président de DIJON-METROPOLE au Zénith de DIJON.

Le 31 janvier, Jacques ROUGET est reçu par M. François REBSAMEN pour la remise des comptes et bilans définitifs de la Semaine Fédérale et pour statuer au sujet de l'excédent de la subvention versée par la Métropole pour l'organisation de la Semaine Fédérale 2016. S'en est suivi un courrier daté du 18 avril à M. le Président de Dijon Métropole pour une proposition de participation aux dépenses engagées par la Métropole dans sa lutte contre le Covid.

Le 31 juillet, rencontre de Jacques Rouget et Jean-Paul Martinet avec le Directeur du service des Sports de Dijon et de Dijon-Métropole, M. Abbate au sujet du reversement.

Les 16 et 30 septembre, participation de Jacques ROUGET aux réunions organisées par la Métropole au sujet des nouvelles pistes cyclables à construire sur les communes de Sennecey-les-Dijon, Chevigny-St-Sauveur et Quétigny.



Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 – 2 Rue des Corroyeurs – 21000 Dijon

Le CODEP, les Offices de Tourisme et les Communautés de Communes

Le 30 janvier, M. BAUDRY, Président de la Communauté de Communes de la COVATI avait invité le Codep à sa cérémonie des vœux ; étaient présents Bernard BOURDILLAT et Jacques ROUGET.
Le 9 novembre, à l'invitation de la Com-Com de Gevrey-Chambertin et Nuits St Georges, participation de Jean-Paul MARTINET à la première réunion du comité de pilotage pour l'étude du schéma directeur vélo, aménagements vélo, sensibilisation et accompagnement au changement et vers une valorisation des gares.

Le CODEP et le Parc National de Forêts Champagne-Bourgogne (Côte-d'Or, Haute-Marne)

Le 2 juillet participation de Bernard BOURDILLAT et Jean-Paul MARTINET à Arc-en-Barrois en vue du développement de l'offre cyclotourisme sur le Parc National de Forêts.

Le 16 octobre, déplacement de Michel Regnault et Jacques Rouget à Arc-en-Barrois pour une réunion relative au développement du tourisme à vélo dans ce nouveau Parc National. Participaient à cette réunion nos homologues de Haute-Marne (Codep 52 et clubs du 52), ainsi que des professionnels locaux du tourisme.

Le CODEP et la Réserve Naturelle Régionale et Forêt d'Exception du Val-Suzon

13 février, participation au comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale du Val-Suzon-Forêt d'Exception à Etaules.

Le CODEP et le Comité Départemental Handisport

2 mars, réunion à la MDA Dijon avec le comité départemental handisport et le Tandem Club Dijonnais pour l'organisation en septembre d'une journée cyclotourisme et personnes en situation de handicap.

Le Codep et la Semaine Fédérale en Côte-d'Or en 2016

Passé le délai de 3 ans et le risque de contrôle fiscal, l'AG du Codep 2019 avait voté la fermeture des comptes Cosfic qui étaient en sommeil au profit des comptes bancaires du Codep.

Le 18 septembre, destruction des dossiers-papiers des cyclos inscrits à la SF 2016.
Entre mai et décembre, suite à des courriers de mise en demeure des services fiscaux de régler la taxe d'habitation des locaux utilisés avenue du Lac à Dijon pour la SF au titre des années 2018 et 2019, le Codep a dû se battre pour justifier que les locaux avaient bien été restitués à la Ville de Dijon en 2016 pour le 1^{er} et en 2017 pour le 2^e. Après de nombreux échanges téléphoniques et courriers, cette "affaire" pourtant réglée dès 2018 a enfin trouvé son aboutissement le 14 décembre 2020 avec l'annulation des procédures de recouvrement Contentieux.



Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 – 2 Rue des Corroyeurs – 21000 Dijon

Rappelons que notre Semaine Fédérale DIJON 2016 a connu un franc succès, et que les cyclos d'ici ou d'ailleurs rencontrés occasionnellement continuent d'être particulièrement élogieux quant à leur passage à Dijon et en Côte-d'Or à l'été 2016.

Le CODEP et la Sécurité

Le 7 octobre, réunion sur la sécurité des cyclistes à la MDA, avec un futur moniteur d'auto-école.



Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 – 2 Rue des Corroyeurs – 21000 Dijon

CODEP 21 CYCLOTOURISME

Rapport financier

Annexe 4

A.G. du 30-01-2021

DEPENSES	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
SECRETARIAT FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 400,00 €	1 021,42 €	1 021,71 €	1 159,52 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS	2 500,00 €	2 225,38 €	2 590,64 €	2 377,29 €
ASSEMBLEE GENERALE	2 200,00 €	1 934,64 €	2 046,81 €	1 444,69 €
COTISATIONS - ASSURANCES - PARUTIONS	500,00 €	223,32 €	398,32 €	408,69 €
FRAIS BANCAIRES	200,00 €	96,11 €	129,05 €	67,23 €
DOCUMENTATION	100,00 €	0,00 €	146,40 €	227,40 €
MATERIEL	500,00 €	499,30 €	1 032,50 €	659,63 €
ACHAT DE PRODUITS POUR CESSION	0,00 €	598,32 €	0,00 €	1 584,90 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	2 000,00 €	418,94 €	2 526,63 €	1 836,70 €
JEUNES	1 000,00 €	37,50 €	231,70 €	473,10 €
SEJOURS CODEP	0,00 €	0,00 €	26 467,12 €	25 701,50 €
TOUTES A TOULOUSE	26 000,00 €	8 327,46 €	6 442,36 €	4 339,45 €
CONCENTRATION	0,00 €	0,00 €	3 733,43 €	4 733,82 €
OPERATIONS POUR TIERS	500,00 €	46,52 €	64,65 €	44,28 €
DEPENSES DIVERSES	100,00 €	287,80 €	570,00 €	689,73 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	37 000,00 €	15 716,71 €	47 401,32 €	45 747,93 €
Dépenses réglées sur l'exercice précédent		0,00 €	-6 948,00 €	-6 500,00 €
Dépenses réglées pour l'exercice suivant		0,00 €	0,00 €	6 948,00 €
TOTAL DES DEPENSES 2020 EN BANQUE		15 716,71 €	40 453,32 €	46 195,93 €

RECETTES	Prévisionnel 2020	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
FFCT RISTOURNES ET DOTATIONS	3 600,00 €	4 279,19 €	3 786,60 €	4 293,69 €
SUBVENTIONS	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 600,00 €	1 150,00 €	1 296,00 €	980,00 €
PRODUITS FINANCIERS	100,00 €	441,25 €	79,23 €	122,07 €
VENTE DE PRODUITS	200,00 €	729,00 €	1 012,00 €	203,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	200,00 €	135,00 €	305,00 €	0,00 €
JEUNES	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SEJOUR CODEP	0,00 €	0,00 €	29 120,00 €	25 510,00 €
TOUTES A TOULOUSE	23 000,00 €	8 022,26 €	5 869,54 €	3 490,00 €
CONCENTRATION	0,00 €	0,00 €	1 812,77 €	2 303,07 €
OPERATIONS POUR TIERS	100,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES RECETTES	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 2020	34 000,00 €	19 806,70 €	48 281,14 €	41 901,83 €

Solde du compte courant COSFIC viré sur livret bleu le 30/04/2020 1 451,02 € 44 571,75 € 375,00 €

TOTAL DES RECETTES 2020 EN BANQUE 21 257,72 € 92 852,89 € 42 276,83 €

RESULTAT DE L'EXERCICE EN BANQUE 5 541,01 € 52 399,57 € -3 919,10 €

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 4 089,99 € 879,82 € -3 846,10 €

Variation des stocks (399,00€ - 268,00€) -131,00 € -982,00 € 1 381,00 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 3 958,99 € -102,18 € -2 465,10 €

RESULTAT EN BANQUE

2020

EN BANQUE AU 31/12/2019 **119 998,28 €**

Recettes en banque en 2020 **21 257,72 €**

Dépenses en banque en 2020 **-15 716,71 €**

RESULTAT EN BANQUE EN 2020 **5 541,01 €**

EN BANQUE AU 31/12/2020 **125 539,29 €**

REPARTITION DES DISPONIBILITES AU 31/12/2020

COMPTE COURANT AU 31/12/2020 **7 700,27 €**

Ecritures débit non comptabilisées au 31/12/2020 0,00 €

Ecritures crédit non comptabilisées au 31/12/2020 0,00 €

SOLDE EFFECTIF COMPTE COURANT AU 31/12/2020 **7 700,27 €**

LIVRET BLEU AU 31/12/2020 **117 839,02 €**

dont fonds provenant du COSFIC 2016 96 397,77 €

placement sur livret bleu 94 946,75 €

solde compte courant COSFIC viré sur livret bleu le 30/04/2020 1 451,02 €

dont avoirs "Membres Individuels" 321,79 €

FONDS DISPONIBLES AU 31/12/2020 **125 539,29 €**

AVOIRS AU 31/12/2020

Fonds disponibles au 31/12/2020 **125 539,29 €**

Valeur des stocks au 31/12/2020 **268,00 €**

AVOIRS NETS **125 807,29 €**



À vélo tout est plus beau !

CODEP 21 CYCLOTOURISME

BUDGET PREVISIONNEL 2021

ANNEXE 4

DEPENSES

TOUTES A TOULOUSE	26 000,00 €
DEPLACEMENTS ET MISSIONS CODEP	2 500,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	2 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 600,00 €
SECRETARIAT FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 500,00 €
JEUNES	1 000,00 €
MATERIEL	1 000,00 €
ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION	500,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	300,00 €
COTISATIONS - ASSURANCES	300,00 €
FRAIS BANCAIRES	200,00 €
DEPENSES DIVERSES	50,00 €
DOCUMENTATION	50,00 €
SEJOUR CODEP	0,00 €
CONCENTRATION	0,00 €
TOTAL	37 000,00 €

RECETTES

TOUTES A TOULOUSE	23 000,00 €
SUBVENTIONS	5 000,00 €
RISTOURNES ET DOTATION FFCT	3 600,00 €
VENTE DE PRODUITS	500,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	300,00 €
PRODUITS FINANCIERS	300,00 €
JEUNES	100,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	100,00 €
RECETTES DIVERSES	100,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	0,00 €
SEJOUR CODEP	0,00 €
CONCENTRATION	0,00 €
FONDS DE RESERVE POUR PROJETS EXCEPTIONNELS	4 000,00 €
TOTAL	37 000,00 €

RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES**COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE CÔTE D'OR****2020**

En exécution du mandat de censeurs aux comptes qui nous a été confié, nous avons procédé, Mme Marie-Christine Champy et M. Guy Variot, le 05/01/2021 à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, présentés par M. Christian Desbois, trésorier du CODEP 21 de cyclotourisme.

Nous avons vérifié les factures numérotées et leur concordance avec le livre des dépenses puis des recettes. Nous avons obtenu les justifications jugées utiles et nous n'avons pas relevé d'anomalie particulière dans ces comptes.

Nous avons noté l'exactitude du solde des opérations avec le relevé bancaire au 31 décembre 2020 soit la somme de 125.539,29€ (7.700,27€ sur le compte courant et 117.839,02€ sur le livret bleu)

La totalité des fonds provenant du COSFIC 2016 soit la somme de 96.397,77€ sont intégrés dans la trésorerie du CODEP 21 de cyclotourisme (94.946,75€ pour le placement sur le livret bleu, 1.451,02€ pour le solde du compte courant COSFIC).

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée Générale du 30 janvier 2021 représentent sincèrement et régulièrement la situation financière du CODEP 21 de cyclotourisme au 31 décembre 2020 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.

En conclusion, nous vous invitons donc à approuver les comptes de l'exercice 2020 en l'état.

Fait à Dijon le 05/01/2021

Les censeurs aux comptes

Marie-Christine Champy
Loujaret



Guy Variot



Dépouillement Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte d'Or FFCT

Approbation des rapports 2020 et du projet de budget 2021	Pour	Contre	Abst.
Rapport moral	126	0	0
Rapport d'activité	122	0	4
Rapport financier	125	1	0
Projet budget 2021	122	1	3
Nul			0
TOTAL (Nombre d'électeurs)			37

Dépouillement Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte d'Or FFCT

Election des membres du Comité Directeur du Codep 21 de Cyclotourisme (Olympiade 2021-2024)	Nb voix
Lonjaret Yann (poste spécifique de médecin)	126
Martinet Jean-Paul	126
Regnault Michel	120
Rouget Jacques	120
Thévenard Martine	121
Baudon Hervé	121
Belloir Thierry	122
Bourdillat Anne-Marie	126
Bourdillat Bernard	126
Bracon Philippe	125
Bridant Bernard	126
Chaudron Luc (poste spécifique d'éducateur)	121
Chudziak Philippe	115
Desbois Christian	126
Guernic Dominique	126
Blanc	0
Nul	0
TOTAL (Nombre d'électeurs)	37



Fédération française de cyclotourisme

Promotion "Mérite du cyclotourisme"

- SAISON 2020 -

Comité départemental : COTE-D'OR CODEP 21

- M. BIZET Pierre** – Saulieu Vélo Club
- Mme CAMP Monique** – VCPA Pouilly-en-Auxois
- M. CHANGARNIER Jean-Pierre** – Chantalistes SC
- M. ENRIETTO Jean-Claude** – ASC Chevigny
- M. ENRIETTO Michel** – ASC Chevigny
- Mme GUERNIC Dominique** – ASC Chevigny
- M. HENRY William** – Chantalistes SC
- M. JURINE Marc** – AS Quétigny
- M. KAISER Bernard** – UC Chenôve
- M. PETITE Jean-Louis** – CR Dijonnais
- M. PINEL Bernard** – ASC Chevigny
- Mme PONNAVOY Marie** – Chantalistes SC
- M. RANDEZ Claude** – CC Belleneuvois
- M. TAVERNIER Joël** – Beaune Cyclos
- M. BONNETETE Gérard** – CR Dijonnais



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Questions des clubs

ALC Longvic

Qu'en sera-t-il des brevets de ce début d'année ? Le nôtre était positionné le 13 mars et nous envisageons de l'annuler dès maintenant avant même de tenter la demande en Préfecture.

Ne connaissant pas l'évolution de la pandémie nous ne pouvons pas affirmer quelles seront les mesures sanitaires au moment de votre manifestation. Ainsi nous proposons aux clubs de faire quand même les déclarations en Préfecture. En cas de mesures défavorables il sera toujours temps d'annuler votre organisation comme nous l'avons fait l'an dernier.

ALC Longvic

La FFCT n'aurait-elle pas dû faire un geste sur le prix des licences et de l'assurance compte tenu de la situation sanitaire.

Réponse issue du "questions – réponses" de l'AG 2020 de la FFCT : l'an dernier la Fédération avait envisagé une augmentation de 1 € de la licence, nous y avons renoncé et, de ce fait, retardé certains projets. En revanche nous n'avions pas prévu que l'assureur Allianz dénonce le contrat. La Fédération débloque donc 220 000 € pour que le licencié n'ait pas à supporter le surcoût engendré.

Pensez aussi à tous les frais que vous n'avez pas engagés cette année : moins d'inscriptions aux randonnées et événements, pas ou peu de frais de déplacement, d'hébergement... de quoi vous assurer une licence pendant de très longues années.

Saulieu Vélo Club

Compte tenu de cette crise sanitaire qui perdure, qu'en est-il des acomptes versés auprès des établissements hôteliers (difficiles à contacter) ?

Réponse transmise par le service séjour de la Fédération : "En mars dernier, le gouvernement avait mis en place un décret informant les organisateurs qu'ils pouvaient être remboursés dans un délai de 8 mois ou reporter sur la saison 2021. A noter qu'à l'époque les hébergeurs étaient fermés.

Aujourd'hui, le contexte est différent, les hébergeurs peuvent maintenir l'établissement ouvert et accueillir (sauf en cas de confinement total). De ce fait, le club doit essayer de négocier avec celui-ci afin de trouver une solution. Cependant, pour espérer un accord favorable, il est préférable de le contacter le plus rapidement possible. A ne pas exclure que celui-ci peut également appliquer son barème de remboursement d'où l'importance de prendre contact rapidement."

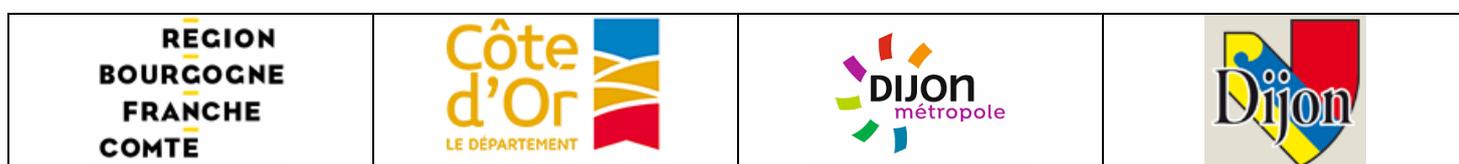




À vélo tout est plus beau !

Comité Départemental de Côte-d'Or
de la Fédération Française de
Cyclotourisme

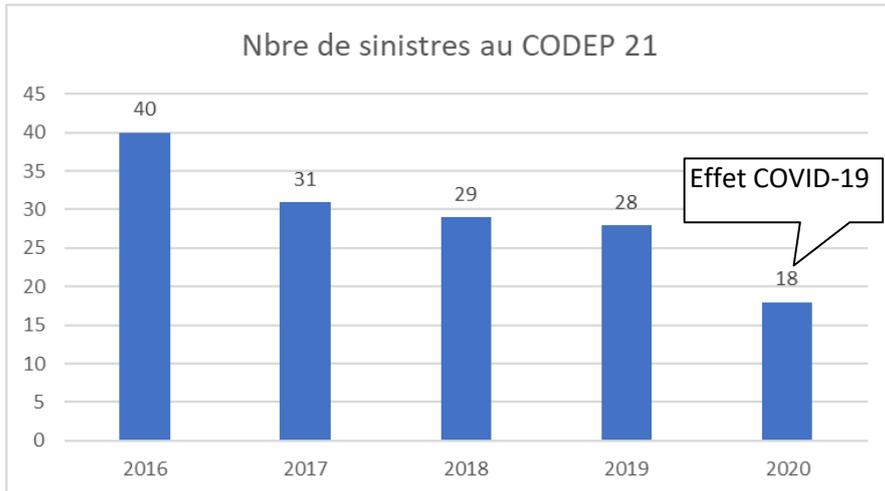
Compte rendu des commissions



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

AG DU 30 JANVIER 2021 - COMMISSION SECURITE

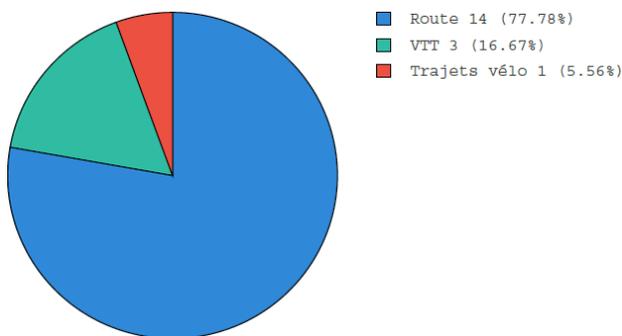
STATISTIQUES DES ACCIDENTS DE 2016 A 2020



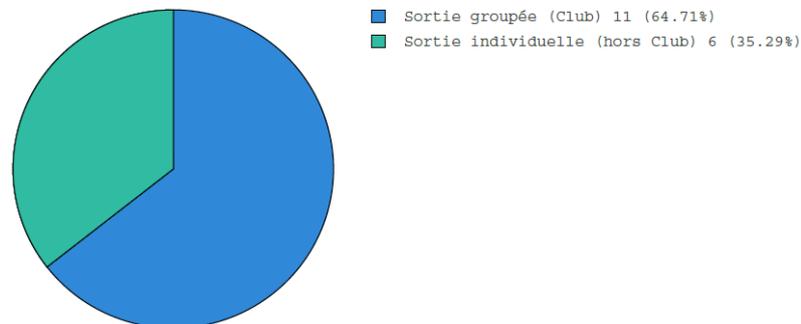
Pas de décès sur ces périodes

REPARTITION DES ACCIDENTS 2020 PAR TYPE

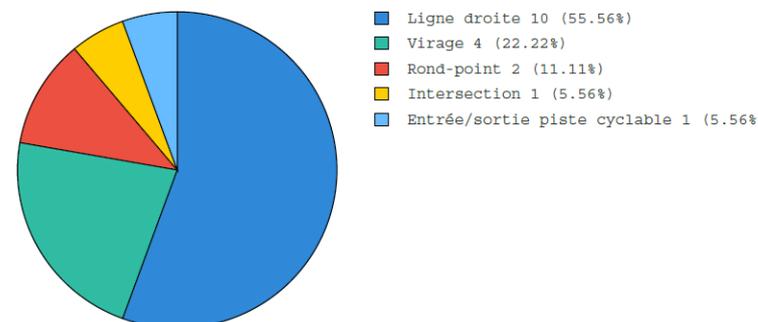
Répartition des accidents par activité



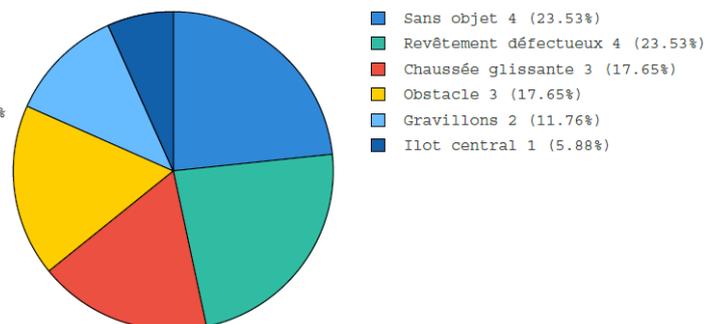
Répartition des accidents par contexte de l'activité



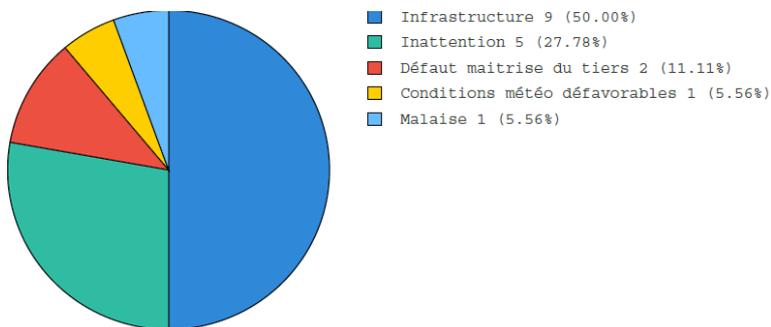
Répartition des accidents par caractéristique de voie



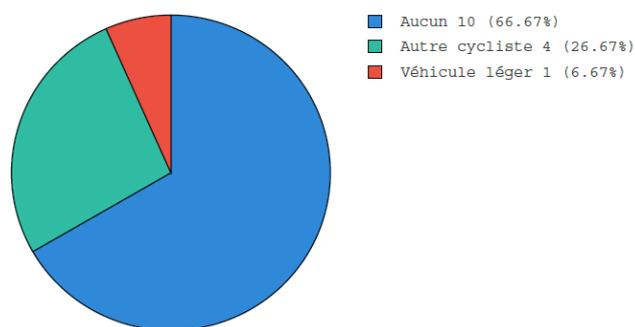
Répartition des accidents par infrastructure



Répartition des accidents par cause



Répartition des accidents par tiers impliqués

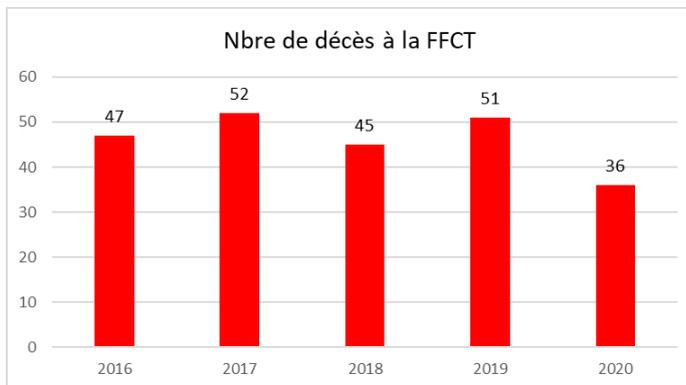
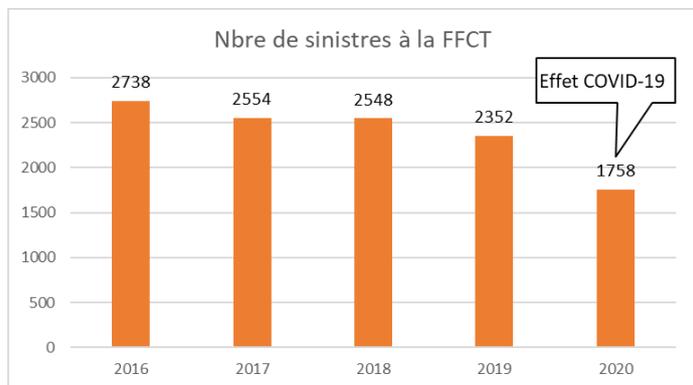


Difficile de comparer les résultats de 2020 à ceux des années antérieures du fait de la limitation de la pratique de notre sport pendant plusieurs mois liée à la crise sanitaire.

Ce que l'on peut retenir de la saison 2020 :

- 17 hommes et 1 femme ont eu un sinistre.
- L'âge moyen des victimes est de 62 ans. Chiffre équivalent à 2019.
- 32% des clubs ont déclaré au moins un sinistre durant l'année 2020 (12/38).

STATISTIQUES NATIONALES DE LA FFCT



Délégué sécurité du CODEP 21
Eric Veret

ASSEMBLEE GENERALE 2020 - Samedi 30 janvier 2021

COMMISSION VTT

Point sur les randonnées (brevets) VTT de nos clubs pour la saison 2020 :

En raison de la crise sanitaire, les activités VTT ont été nettement moins importantes sur le terrain cette année.

Concernant les randonnées annuelles habituelles pour le VTT, toutes ont été annulées sauf le Rallye des Vendanges organisé en respect des règles sanitaires par les Chantalistes : quelques vététistes courageux étaient présents malgré une forte pluie ! Bravo à eux.

Convention de partenariat entre le Conseil Départemental de la Côte d'Or et le CODEP 21

La convention, signée il y a plusieurs années a été renouvelée pour 2020.

Elle a pour but de définir, entre autres, les engagements du Département et du CODEP 21 concernant le développement de la pratique du cyclotourisme et du VTT en Côte-d'Or et dans toutes les actions touchant au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) pour les sentiers empruntés par les circuits VTT balisés FFCT.

A ce titre le CODEP 21 a poursuivi en 2020 le travail engagé ces dernières années en accompagnant les territoires dans la création et l'entretien de sentiers VTT grâce à une équipe de 9 bénévoles sur le terrain cette année (2 de plus que l'an dernier) sans compter toutes les réunions.

Développement et maintenance des circuits VTT

Nota : on peut trouver les plans, les niveaux de difficulté, les descriptifs et les tracés GPS des circuits PDESI sur le site <http://www.bouger-nature-en-bourgogne.com/>

Rappelons qu'il s'agit uniquement des circuits inscrits au PDESI, donc supervisés, contrôlés mais aussi protégés par le département 21, les autres acteurs étant les Communautés de Communes, la FFC et nous.



Cette année, nous étions 9 bénévoles (dont 4 membres du Codep) à participer sur le terrain pour réaliser toutes les tâches qui nous incombent : reconnaissance de futurs parcours pour avis et recommandations, audit des circuits existants, petit élagage et balisage.

Nous avons continué à utiliser nos techniques de pose de balises, aujourd'hui bien au point, en intégrant encore quelques améliorations proposées par des baliseurs.

Les méthodes de relevés (positions GPS, prises de photos) et de cartographie des balises ont également bien progressé.

- **Secteur d'Is-sur-Tille (COVATI) :**

La pose de 9 jalons a été réalisée en début d'année sur les 2 premiers circuits de ce secteur (26 et 37km). Il s'agit de gros poteaux en bois fixés en terre à des endroits où il n'y a aucun autre support pour nos balises. Nous y avons effectué le balisage dans la foulée ainsi qu'un peu d'entretien cet été.

Ces circuits ont malgré tout été très bien fréquentés en 2020. L'office de Tourisme a été souvent sollicité à leur sujet. Ils figurent également sur le site "bouger-nature-en-Bourgogne".

Le 3^{ème} circuit prévu au départ de Courtivron de 36km, devrait être inauguré en 2021. Nous l'avons balisé au 2^{ème} semestre 2020 mais il reste encore des jalons à poser par la COVATI.

- **Secteur de Gevrey-Chambertin :**

Nous n'avons pas fait officiellement les audits des 3 circuits de Gevrey-Chambertin. Cependant, nous avons vérifié et entretenu le balisage de ces sentiers en partenariat avec la FFC, compétente sur ce secteur. Nous avons remédié à un point noir au-dessus de Brochon en élaguant sérieusement et en plantant un poteau en bois.

Ces 3 circuits sont toujours parfaitement balisés et sur l'intégralité de leurs parcours et sont praticables sans problème. Ils figurent depuis plusieurs années sur le site bouger-nature-en-Bourgogne.

- **Secteur du Val de Saône :**

Nous n'avions plus de nouvelles des 2 circuits depuis un an et nous avons rencontré la Comcom d'Auxonne-Pontailier-Val de Saône. Tout comme sa voisine, celle du Mirebellois et Fontenois, elle a repris la compétence Tourisme au PETR et s'occupera dorénavant de son circuit VTT (1 par Comcom).

Des actions correctives ont été décidées et devraient être appliquées en 2021. Nous interviendrons dans la foulée. N'étant plus correctement praticables, ces 2 circuits ont été retirés provisoirement du site bouger-nature-en-Bourgogne.

Point sur les sentiers en projet

- **SIPLASUD :**

Ce dossier difficile à traiter depuis le départ de la commune de Couchey n'a guère avancé cette année. Compte tenu des confinements, il n'a pas été possible d'aller sur le terrain pour faire des

relevés précis afin de proposer de nouveaux circuits (au moins un) sur le seul plateau de Chenôve, ce qui est le nouveau souhait du Siplasud avant d'envisager la reprise du projet initial (avec les 3 circuits passant tous par Couchey).

- **CHATILLONNAIS et secteur de GRANCEY-LE-CHATEAU :**

Ces 2 Comcom entrent en partie dans le secteur du Parc National de Forêts Champagne-Bourgogne.

Nous avons commencé à œuvrer pour faire entrer les 6 circuits FFC (mais non PDESI) de Châtillon dans ceux du parc et pour en créer sur Grancey, toujours à cette fin.

Nous avons été à l'initiative d'une formation à l'intention de ces 2 Comcom plus celle de Gevrey-Nuits qui a été réalisée en septembre par une responsable de la COVATI, ceci grâce aux bonnes relations que nous entretenons.

Réunion avec la Fédération des Chasseurs de Côte-d'Or en septembre

Le Responsable de la Commission VTT a participé à la réunion organisée par la Fédération des Chasseurs de la Côte-d'Or. Plusieurs représentants d'institutions de non-chasseurs avaient été invités (nous, les marcheurs...) et les échanges furent intéressants et fructueux. De tous côtés, la volonté est de pouvoir cohabiter avec le moins de risques possible et dans la plus grande courtoisie.

Nous avons proposé d'améliorer la carte interactive des jours de chasse en battue en Côte-d'Or qui a déjà le mérite d'exister.

Le Responsable VTT a transmis ses propositions par mail à la FDC 21, notamment 2 améliorations importantes :

- pouvoir disposer d'une carte affichant les zones où la chasse peut avoir lieu pour un jour choisi selon le calendrier (et non plus en devant cliquer un peu partout sur les territoires de chasse)
- pouvoir importer sur la carte une trace GPS, afin de pouvoir facilement voir si l'itinéraire que l'on projette de suivre va rencontrer ou pas des zones chassées ce jour-là, ce qui permet de tester très rapidement à d'autres dates et de choisir la moins risquée.

Cela profitera aussi à toutes les activités de plein air, notamment la randonnée pédestre. La FDC 21 envisagerait à terme de faire développer son propre site, y compris en version mobile, pour satisfaire cette attente. Actuellement, la carte est disponible sur le site de la DDT.

Formation

Le Responsable VTT a participé à la formation sur l'outil Geocotedor. Il avait reçu une première formation il y a deux ans environ et cette 2^{ème} séance a été fort utile. Nous sommes allés plus loin dans l'utilisation de cet outil avec une meilleure réponse aux attentes précises des utilisateurs que nous sommes avec des besoins propres. Cette séance a permis de travailler plus efficacement depuis et d'élaborer des projets, de faire des vérifications, le tout plus rapidement qu'avant. C'est un plus indéniable pour le Codep 21 FFCT que d'avoir accès à cet outil.

L'Equipe de balisage

En 2020, l'équipe de baliseurs s'est encore renforcée. Cela permet une plus grande efficacité et permet d'entretenir un plus grand nombre de sentiers. Elle est composée uniquement de vététistes de Côte-d'Or licenciés à la FFCT. Tous sont intervenus sur le terrain en 2020, souvent plusieurs fois.

Quatre d'entre eux sont membres du Codep 21 :

Commission VTT : Bernard Bourdillat (Responsable) et Luc Chaudron (adjoint)

Commission Gravel : Yann Lonjaret (Responsable) et Hervé Baudon (depuis 2020)

Les autres membres de l'équipe :

3 membres des Cyclos Randonneurs Dijonnais, pratiquent le balisage depuis plusieurs années et sont autonomes. Ils sont intervenus à plusieurs reprises cette année sans la présence du responsable sur le terrain.

2 autres vététistes (1 adhérent du club Cyclotille Genlis et 1 du club ASC St Apo) sont arrivés cette année et ont fait plusieurs séances de balisage aux côtés de baliseurs plus expérimentés. D'ici un an environ, ils seront probablement autonomes.

Tous sont très sérieux et motivés. Ils respectent parfaitement les règles établies pour le balisage et respectent l'environnement (on ne détériore pas certains arbres, on ne pose pas de balise sur des équipements privés sans autorisation, etc).

Une ou deux personnes participent plus occasionnellement, sachant que leurs activités professionnelles leur laissent moins de temps. Mais elles constituent une réserve pour l'avenir...

Cette équipe de baliseurs intervient sur le terrain pour l'ensemble des opérations : balisage, petit entretien, audit, relevés divers, reconnaissance de nouveaux parcours.

Le responsable informe régulièrement cette équipe de toute l'actualité la concernant. Elle forme dorénavant la commission VTT élargie. Une première réunion s'est tenue le 14 octobre en soirée. 8 personnes y ont participé sur 11 invitées, dont le Président du Codep. Un compte rendu détaillé a été transmis à chacun.

Concernant les sorties sur le terrain jusqu'en octobre inclus un total de 185 heures y a été consacré.

Afin de limiter les déplacements et donc les frais afférents, plusieurs pique-nique ont été offerts aux baliseurs qui sont sur le terrain du matin au soir. Cette convivialité est essentielle et unanimement appréciée.

Bernard BOURDILLAT



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

ASSEMBLEE GENERALE 2020 - Samedi 30 janvier 2021

COMMISSION FORMATION

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, Covid oblige. Après une année 2019 particulièrement riche et sans doute la plus active de ces 2 dernières décennies en ce qui concerne les stages de formation organisés par le Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or, le programme 2020 avait la même ambition, à savoir assurer à la fois 1 stage Educateur, 1 stage Dirigeant et 2 stages spécifiques. La situation sanitaire en a décidé autrement.

STAGE "EDUCATEUR ANIMATEUR CLUB"

Programmé les 17 et 24 octobre 2020 à SELONGEY, il a dû être **annulé**.

Depuis 2009, le Codep assure chaque année une telle formation. C'est donc la 2^{ème} fois en 12 ans, après 2016 pour cause de semaine fédérale, que le stage animateur club n'est pas organisé. Initialement reprogrammé en février 2021, il semble aujourd'hui plus judicieux d'attendre des jours meilleurs en octobre 2021, à la fin des randonnées de notre calendrier départemental.

A noter que le diplôme d'Animateur correspond au niveau 1 des stages Educateur de la FFCT, les niveaux suivants étant Initiateur, Moniteur et enfin Instructeur Fédéral.

Pour l'animation de nos clubs et pour un meilleur accueil de nouveaux licenciés, il est souhaitable qu'un maximum de nos adhérents s'inscrive à un tel stage.

STAGE DIRIGEANT

Par chance, ce stage avait été prévu **le 22 février 2020 à DIJON**, à la Maison des Associations, soit avant le 1^{er} confinement. Il a donc pu se dérouler normalement (voir ci-dessous le compte rendu complet).

STAGE SPECIFIQUE : formation orientation, CARTOGRAPHIE NUMERIQUE

Cette formation programmée fin octobre 2020 à DIJON faisait suite à une 1^{ère} formation de ce type qui s'était déroulée en novembre 2019 et avait connu un franc succès. L'édition 2020 avait parfaitement été préparée par Bernard BOURDILLAT, Bernard BRIDANT et Yann LONJARET, et tout était prêt pour accueillir les 25 personnes déjà inscrites lorsque la formation **a dû être annulée**, motif covid et accès aux salles de formation interdit.



STAGE SPECIFIQUE SANTE SECURITE

Organisé tous les 2 ans, en alternance avec un stage "Sécurité", ce stage "Santé" devait avoir lieu à la Maison des Associations de Dijon le samedi 5 décembre 2020 sur la journée.

Pour les mêmes raisons que ci-dessus, il **a dû être annulé**.

PSC1

5 de nos licenciés appartenant à 2 clubs ont bénéficié de cette formation au cours du 1^{er} trimestre 2020, juste avant le 1^{er} confinement. La situation sanitaire n'a pas permis par la suite de nouvelles candidatures. Et pourtant, avoir un maximum de nos licenciés formés aux gestes de 1^{er} secours est bien une volonté très forte du Codep 21 exprimée depuis de nombreuses saisons, avec la prise en charge de la plus grosse partie des frais d'inscription à la Protection Civile ADPC 21, organisme qui assure les formations avec ses moniteurs hautement qualifiés.

Pour 2021, si la situation sanitaire le permet, nous souhaitons voir un maximum de nos licenciés s'inscrire à ces stages de formation ou de recyclage, le Codep envisageant même de les financer dans leur intégralité.



Compte rendu de la formation "Dirigeant Club" du 22 février 2020

Après le succès remporté par une première journée de formation Dirigeant organisée au 1^{er} trimestre 2019, une nouvelle journée était programmée **ce samedi 22 février 2020 DIJON, à la Maison des Associations, de 10h à 18h**.

Cette **journée d'informations-formation-échanges** se voulait avant tout pragmatique : il s'agissait de répondre en priorité aux questions que se posent les dirigeants des clubs, nouveaux dirigeants, futurs dirigeants ou même anciens dirigeants, voire même tout licencié.

Avec leur bulletin d'inscription, les participants ont exprimé les sujets et thèmes qu'ils souhaitaient voir aborder pendant la journée. Au total, **18 cyclos licenciés dans 10 clubs de Côte-d'Or se sont inscrits** pour cette journée d'échanges, avec **un programme bâti à partir des questions posées**.

Cinq thèmes principaux ont donc été traités :

1- Les responsabilités et les obligations :

- celles du président notamment
- le rôle de chacun des membres du bureau et du comité directeur du club (secrétaire, trésorier, délégué sécurité...)
- celles des accompagnants et notamment en cas d'accompagnement de mineurs.

2- Les différentes déclarations administratives :

- nouveau bureau et déclaration en Préfecture
- nos organisations : déclaration à la Préfecture et à l'ONF (pour le VTT), et déclaration des mesures concernant la sécurité des participants
- les différentes activités des clubs (sorties club, séjours...)



Siège Social : Maison des Associations -Boîte U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

3- Les assurances (l'assurance fédérale ALLIANZ pour les clubs et pour les licenciés) :

- la RC (Responsabilité Civile) et les individuelles accident
- l'assurance des locaux mis à disposition occasionnellement
- l'assurance couvrant les non-licenciés et les licenciés d'autres fédérations
- les assurances dommages complémentaires.

4- les différents sites internet, connaissance et utilisation :

- le site du Codep mis en place fin janvier 2020 (ffvelo-codep21.fr)
- le site de la FFCT et l'espace dirigeant-administrateur du club
- l'espace réservé à chaque licencié.

5- La communication :

- avec le Codep et les autres clubs
- avec la FFCT (et le **bilan financier** des actions mises en place par le club)
- au sein du club
- avec les collectivités (mairie, communauté de communes, département, associations diverses)
- vers le grand public.

Au-delà des questions posées, les 2 animateurs de la journée, **Jean-Paul MARTINET, élu nouveau président** du Codep depuis la veille et Jacques ROUGET, ancien président, ont pu approfondir certains thèmes en permettant à chacun des participants de visiter l'espace destiné aux administrateurs de son club, avec projection sur grand écran.

Au final, une journée très enrichissante et particulièrement appréciée par l'ensemble des participants, y compris des anciens présidents, comme en témoigne le sondage effectué en fin de séance.

Les stages Dirigeants organisés tant en 2019 qu'en 2020 répondent à une très forte demande de nos responsables de clubs. Ils seront bien sûr poursuivis, du fait des changements fréquents à la tête de nos clubs, et compte-tenu de l'évolution des procédures et de nos moyens de communication.

Jacques ROUGET



Siège Social : Maison des Associations -Boîte U6 – 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

ASSEMBLEE GENERALE 2020 - Samedi 30 janvier 2021

COMMISSION JEUNES

Rassemblement Jeunes 2020

Les 5 et 6 septembre a eu lieu à Salives le rassemblement Jeunes 2020 organisé par le COREG. Malgré la crise que nous connaissons et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, 20 jeunes de 10 à 12 ans ont pris part à cette manifestation.

Premier jour :

La première journée était consacrée au **concours régional d'éducation routière**.

Dominique Lacroix et son équipe ont accueilli les participants lors de leur arrivée vers 11 heures. Un repas a été pris en extérieur afin de respecter la distanciation.

Puis vers 14 heures une partie des jeunes a participé aux épreuves de maniabilité et les autres en épreuves code de la route, mécanique... puis ce fut l'inverse.

En fin d'après-midi a eu lieu la correction.

Les participants et les encadrants ont dormi sur place.

Deuxième jour :

Le deuxième jour a été dédié à **la découverte du site** avec un parcours VTT de 15 km environ.

Tous les jeunes et des encadrants ont découvert les parcours VTT.

Après le repas a eu lieu la remise des prix. Tous les jeunes ont été récompensés et 6 d'entre eux se sont qualifiés (4 garçons et 2 filles) pour représenter notre région au Concours National d'Education Routière à Vierzon (malheureusement repoussé à 2021).

Fin du rassemblement vers 16 heures.

J'avais pris en charge la partie maniabilité. Les épreuves de code de la route en salle ont été animées par Dominique Lacroix (responsable de la commission jeunes du COREG).

2 autres membres du COREG étaient présents également (Jean-Marie Brousse et Sylvain Maraux).

Les parcours avaient été reconnus et préparés par Yann Lonjaret.

Nous avons eu de très bons retours de la part des accompagnateurs et des jeunes.

Il était normal que le représentant de la commission Jeunes du CODEP 21 soit présent et prenne part à l'organisation étant donné que ce rassemblement se déroulait à Salives dans notre département.

Luc Chaudron



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

ASSEMBLEE GENERALE 2020 - Samedi 30 janvier 2021

COMMISSION "FEMININES"



Toutes à Toulouse

A l'instar de nombreuses autres activités programmées en 2020, l'organisation de notre voyage itinérant en direction de Toulouse et le rassemblement de quelque 5000 féminines dans la Ville Rose ont été reportés. Mais afin de garder le moral et de poursuivre notre rêve, voici ce que les 36 participantes s'apprêtaient à vivre et espèrent bien vivre en 2021 !

Départ : dimanche **6 septembre 2020** à 8h30 au départ de Beaune.

Arrivée prévue à Toulouse : samedi **12 septembre 2020**.

Grand rassemblement des dames de toute l'Europe à Toulouse le dimanche **13 septembre 2020**.

Retour à Beaune : dimanche **13 septembre 2020** dans la nuit.

Un minibus avec remorque était prévu pour les féminines qui ne souhaitaient pas réaliser la totalité du parcours et qui auraient pu rejoindre le groupe à St-Flour (Cantal) pour un départ décalé afin de n'effectuer que les 300 derniers kilomètres.

Nos différentes étapes :

Départ	Arrivée	Nb de km	Déniv.	Hébergement
Beaune	Paray-le-Monial (71)	113	1057	Hôtel des 3 pigeons
Paray-le-Monial	Vollore-Ville (63)	117	1754	Camping du Mont Bartoux
Vollore-Ville	Brioude-Cohade (43)	97	1120	Hôtel Artémis
Brioude	St-Flour (15)	75	1386	Hôtel du Nord
St-Flour	Espalion (12)	117	1762	Aux portes des Monts d'Aubrac
Espalion	Albi (81)	108	1418	Hôtel d'Orléans
Albi	Toulouse (31)	73	356	Hôtel Campanile Toulouse l'Union
	TOTAL	700	8853	

Nous "croisons les doigts" pour que ce VI puisse se réaliser en 2021 car la Ville de Toulouse accepte de nous recevoir le 12 septembre.



Siège Social : Maison des Associations - Boîte U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

ASSEMBLEE GENERALE 2020 - Samedi 30 janvier 2021

COMMISSION "STATISTIQUES"

L'année 2020 en Côte d'Or

37 clubs → 1337 licenciés (14 de plus qu'en 2019)

271 femmes (20.2%)

soit 15 féminines de plus qu'en 2019 !

1066 hommes

1295 membres en clubs

42 membres individuels

Il est clair que, compte tenu du contexte et des annulations, nous ne pouvons pas établir de statistiques concernant les randonnées.

Seules 3 randonnées ont pu avoir lieu cette année avant le confinement :

- Le **Brevet de Printemps** organisé par le club de Marsannay le 29 février.
- La **Chevignoise**, le 7 mars qui a rencontré un grand succès avec 242 cyclistes. Ce brevet a été accompagné d'une cyclo découverte avec 16 participants.



- Le BRM 200 le 7 mars a été honoré par 17 cyclistes sur un circuit de 202 km.

Et 2 randonnées ont pu être organisées entre les 2 confinements dans le respect des règles sanitaires en vigueur :

- Le **Rallye des Vendanges** le 27 septembre (hélas, la météo en a découragé plus d'un !)



- Les **Boucles de l'Espoir** le 17 octobre (organisation à but caritatif)



Evolution des licenciés en Côte-d'Or sur les 10 dernières années

